

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE . . . . .	1
PARTIE I – LE CADRE LÉGISLATIF, RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF DE LA PROCÉDURE ÉCRITE EN COUR D'APPEL . . . . .	3
A- Le cadre législatif et réglementaire . . . . .	3
B- Le cadre administratif . . . . .	5
C- Les droits d'appel . . . . .	6
1. Les appels non prévus par le <i>Code criminel</i> . . . . .	6
2. Les appels de décisions interlocutoires . . . . .	7
3. Les questions de droit (sous-al. 675(1)a(i) et al. 676(1)a C.cr.) . . . . .	8
PARTIE II – LES PRINCIPAUX MOYENS D'APPEL RELEVANT DU DROIT SEULEMENT . . . . .	13
Introduction . . . . .	13
A- Le verdict déraisonnable (sous-al. 686(1)a(i) C.cr.) . . . . .	14
1. Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	15
2. Les enseignements de la Cour d'appel en la matière . . . . .	18
a) La politique d'intervention restreinte en appel . . . . .	18
b) Le verdict rendu par un jury . . . . .	21
3. Les cas distincts de verdicts déraisonnables . . . . .	22
a) Le verdict déraisonnable en matière de preuve circonstancielle . . . . .	22

b) Le verdict déraisonnable en matière d'appréciation de la crédibilité . . . . .	26
c) Le verdict déraisonnable en cas de preuve d'expert . . . . .	31
d) Les verdicts incompatibles . . . . .	35
Conclusion . . . . .	38
B- Le respect des principes de l'arrêt <i>R. c. W. (D.)</i> . . . . .	39
Introduction . . . . .	39
1. Le cadre du procès par juge seul . . . . .	43
a) L'approche plus souple dans le cadre du procès par juge seul . . . . .	43
b) Le concours de crédibilité entre les versions . . . . .	47
2. Le cadre du procès par jury . . . . .	48
3. La notion de doute raisonnable . . . . .	49
4. Le fardeau de preuve au procès . . . . .	51
Conclusion . . . . .	55
C- La suffisance des motifs de la décision . . . . .	55
1. Les principes établis par la Cour suprême sur la motivation des verdicts . . . . .	55
2. Les enseignements des cours d'appel en la matière . . . . .	63
3. Les différents volets de la motivation . . . . .	65
a) La motivation des conclusions sur la crédibilité des témoins . . . . .	65
b) La motivation des questions non litigieuses . . . . .	70
c) Les conclusions implicites et la formulation . . . . .	71
(i) Les conclusions implicites . . . . .	71
(ii) La formulation des motifs . . . . .	73
d) La présomption de connaissance du droit par le juge . . . . .	75

---

e) La motivation des ordonnances . . . . .	76
f) Les commentaires et échanges du juge du procès avant jugement . . . . .	77
g) Le recours au paragraphe 682(1) C.cr. . . . .	78
h) L'approche à l'endroit des jugements rendus <u>oralement</u> . . . . .	78
i) L'omission d'examiner tous les éléments de preuve se rapportant à la question ultime de la culpabilité ou de l'innocence, ou de tenir compte d'un élément important et favorable à l'accusé . . . . .	80
j) La modification de sa décision par le juge de première instance . . . . .	84
k) Les principes relatifs à la motivation de verdicts d' <u>acquittement</u> . . . . .	87
l) L'application des principes sur la motivation d'un acquittement . . . . .	89
m) Les principes relatifs à la motivation des jugements <u>sur la peine</u> . . . . .	90
n) L'application des principes à la motivation de <u>la peine</u> . . . . .	93
(i) La suffisance des motifs . . . . .	93
(ii) La considération de la jurisprudence par le juge de la peine . . . . .	94
(iii) La considération des facteurs atténuants et aggravants . . . . .	95
(iv) Les omissions au jugement . . . . .	96
Conclusion . . . . .	96
D- Les directives erronées au jury . . . . .	98
1. Les arrêts de principe de la Cour suprême du Canada . . . . .	98
2. Les arrêts de principe de la Cour d'appel . . . . .	108
3. Les principaux motifs d'intervention en appel sur les directives . . . . .	110

a) Les directives sur la revue de la preuve . . . . .	110
b) Les directives sur les éléments essentiels de l'infraction . . . . .	114
c) Les directives sur l'unanimité (incluant les exhortations à s'entendre) . . . . .	118
d) Les directives sur l'identification par témoin oculaire . . . . .	120
(i) La jurisprudence de la Cour suprême . . . . .	120
(ii) Les normes applicables établies par les cours d'appel . . . . .	123
(iii) Les cas de rejet du moyen d'appel . . . . .	125
(iv) Les cas d'intervention de la Cour . . . . .	127
e) Les directives sur le <u>mobile</u> . . . . .	128
f) La directive <i>Vetrovec</i> . . . . .	129
(i) La nécessité de la directive et ses facteurs . . . . .	129
(ii) La suffisance de la mise en garde au jury . . . . .	133
g) Les directives sur le comportement postérieur à l'infraction . . . . .	135
(i) La jurisprudence de la Cour suprême . . . . .	135
(ii) Les cas d'intervention des cours d'appel . . . . .	138
(iii) Les cas de refus d'intervenir . . . . .	139
h) Les directives pour corriger une plaidoirie fautive . . . . .	144
(i) Les principes applicables . . . . .	144
(ii) L'absence de directives correctrices . . . . .	144
(iii) L'effet de la plaidoirie fautive . . . . .	145
i) Les directives sur les défenses présentées . . . . .	147
(i) Les cas de directives reconnues fautives . . . . .	147
(ii) Les cas de refus d'intervenir . . . . .	149
j) Les directives en réponse à une question du jury . . . . .	151
(i) Les cas d'intervention des cours d'appel . . . . .	152

---

(ii) Les cas de refus d'intervenir . . . . .	154
k) Les cas de contamination du jury . . . . .	156
Conclusion . . . . .	161
E- Les décisions interlocutoires erronées en droit . . . . .	163
1. Les requêtes associées <u>au début du procès</u> . . . . .	163
a) Les requêtes en changement de venue (par. 559(1) C.cr.) . . . . .	163
b) Les requêtes en procès séparés (par. 591(3) C.cr.) . . . . .	165
(i) La norme d'intervention et les facteurs à appliquer . . . . .	165
(ii) La requête en procès séparé d'un seul accusé . . . . .	166
(iii) La requête présentée dans le cas de coaccusés . . . . .	169
c) Les requêtes en communication de la preuve . . .	171
(i) La divulgation sous le régime <i>O'Connor</i> . . .	172
(ii) La divulgation sous le régime <i>Stinchcombe</i> .	176
d) Les demandes relatives aux droits linguistiques (art. 530 et s. C.cr.) . . . . .	179
(i) La portée des articles 530 et s. C.cr. . . . .	179
(ii) La portée et l'application de l'article 14 de la <i>Charte</i> . . . . .	187
2. Les requêtes associées <u>au déroulement du procès</u> . .	189
a) Les requêtes en <u>arrêt des procédures</u> pour abus de procédure . . . . .	190
(i) L'application de la doctrine de l'abus de procédure . . . . .	190
(ii) Le rejet sommaire des requêtes en arrêt des procédures . . . . .	193
b) Les requêtes en ajournement . . . . .	198
(i) Les principes juridiques applicables . . . . .	198

(ii) Les critères juridiques applicables . . . . .	199
(iii) La norme d'intervention en appel . . . . .	199
(iv) Les cas d'intervention de la Cour d'appel . . . . .	200
(v) Les cas de refus d'intervenir en appel . . . . .	202
Conclusion . . . . .	204
c) Les demandes d'amendement (art. 601 C.cr.) . . . . .	205
(i) La substitution d'une nouvelle infraction . . . . .	205
(ii) La modification de la date ou de la période inscrite au(x) chef(s) d'accusation . . . . .	208
d) La requête en autorisation de présenter une contre-preuve . . . . .	210
(i) Les normes applicables . . . . .	210
(ii) Les cas de rejet du moyen d'appel . . . . .	212
Conclusion sur les décisions interlocutoires . . . . .	214
F- L'admissibilité d'éléments de preuve . . . . .	215
Introduction : les principes généraux sur l'admissibilité de la preuve . . . . .	215
1. La tenue d'un voir-dire . . . . .	218
a) La nature du voir-dire . . . . .	218
b) La nécessité de tenir un voir-dire . . . . .	219
c) Les présomptions d'admissibilité de la preuve . . . . .	220
d) La renonciation à la tenue d'un voir-dire . . . . .	221
e) Le défaut de tenir un voir-dire et ses conséquences . . . . .	224
f) La procédure du voir-dire . . . . .	225
(i) La discrétion du juge saisi . . . . .	225
(ii) Le voir-dire sur la preuve de faits similaires . . . . .	227
(iii) Les voir-dires constitutionnels . . . . .	227
g) La preuve sur voir-dire . . . . .	230

---

h) La pondération de la valeur probante et du préjudice . . . . .	231
(i) Le principe de la déférence . . . . .	231
(ii) La nature du préjudice envisagé . . . . .	232
(iii) L'adaptation du test à l'admissibilité d'une preuve en défense . . . . .	234
i) Le cas de succession de voir-dires . . . . .	235
j) Les effets du voir-dire . . . . .	236
k) Le principe d'étanchéité des procédures . . . . .	236
l) Les directives requises pour des éléments de preuve admis à des fins restreintes . . . . .	239
2. L'exclusion de la preuve en vertu du paragraphe 24(2) de la <i>Charte</i> . . . . .	243
3. Les règles d'admissibilité associées aux saisies . . . . .	246
a) L'admissibilité des résultats de perquisitions <u>sans mandat</u> . . . . .	246
(i) Les derniers arrêts de la Cour suprême du Canada . . . . .	246
(ii) Le recours policier à des techniques particulières . . . . .	249
(iii) Les cas d'urgence d'entrer . . . . .	253
(iv) Les perquisitions en vertu du paragraphe 11(7) L.R.C.D.A.S. . . . .	256
(v) La perquisition fondée sur le <i>Code de procédure pénale</i> . . . . .	259
b) L'admissibilité des résultats d'une perquisition <u>avec mandat</u> . . . . .	261
(i) La révision de la délivrance d'un mandat de perquisition . . . . .	262
(ii) L'application du paragraphe 11(1) L.R.C.D.A.S. . . . .	269
(iii) Le témoignage de l'affiant . . . . .	272

c)	L'admissibilité des objets saisis par fouille accessoire à une détention (art. 9 de la <i>Charte</i> ) ou à une arrestation (art. 495 C.cr.) . . . . .	274
(i)	La légalité de la <u>détention</u> et son impact sur la fouille accessoire . . . . .	274
(ii)	La fouille accessoire à une détention pour fins d'enquête . . . . .	282
(iii)	La légalité d'une <u>arrestation</u> . . . . .	287
(iv)	La fouille accessoire à une arrestation . . . . .	293
(v)	Les types particuliers de fouille . . . . .	297
(vi)	La fouille d'un sac . . . . .	305
	Conclusion sur les perquisitions et les fouilles . . . . .	306
4.	Les règles d'admissibilité des déclarations extrajudiciaires . . . . .	308
a)	Les déclarations extrajudiciaires de l'accusé aux policiers . . . . .	308
(i)	La règle des confessions . . . . .	308
(ii)	La protection résiduelle accordée par l'article 7 de la <i>Charte</i> . . . . .	323
(iii)	Le droit à l'assistance d'un avocat garanti par l'alinéa 10b) de la <i>Charte</i> . . . . .	331
	Conclusion sur les déclarations extrajudiciaires d'un accusé . . . . .	351
b)	La « <i>res gestae</i> » . . . . .	354
(i)	La doctrine de la <i>res gestae</i> . . . . .	354
(ii)	L'application de la <i>res gestae</i> . . . . .	357
	Conclusion . . . . .	363
c)	L'exception raisonnée au oui-dire . . . . .	364
(i)	Les arrêts de principe de la Cour suprême . . . . .	364
(ii)	L'exception relative à l'état d'esprit de la victime . . . . .	365
(iii)	Les affirmations implicites . . . . .	366

---

(iv)	La déclaration d'un coaccusé . . . . .	368
(v)	La preuve confirmative et les autres explications plausibles . . . . .	369
(vi)	L'exception des aveux d'une partie . . . . .	373
(vii)	L'exception relative aux coconspirateurs et le seuil de fiabilité . . . . .	374
(viii)	L'absence de préjudice . . . . .	375
d)	Les exceptions traditionnelles . . . . .	376
(i)	Les déclarations de personnes décédées ou non disponibles . . . . .	376
(ii)	Les déclarations de coconspirateurs . . . . .	381
(iii)	Les déclarations de complices à des tiers . . . . .	382
(iv)	L'exception de l'enregistrement du souvenir (« past recollection recorded ») . . . . .	384
	Conclusion . . . . .	386
e)	Les déclarations antérieures compatibles ou incompatibles . . . . .	387
(i)	Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	387
(ii)	Les déclarations antérieures compatibles . . . . .	393
(iii)	Les déclarations antérieures incompatibles . . . . .	399
(iv)	La déclaration d'utilisation limitée au contre-interrogatoire . . . . .	401
	Conclusion . . . . .	402
5.	Les règles d'admissibilité de la preuve de propension . . . . .	404
a)	Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	404
b)	Les cas d'exclusion de la preuve . . . . .	407
c)	Les cas de justification de l'admission de la preuve . . . . .	409
	Conclusion . . . . .	418

6. L'admissibilité de la preuve du comportement postérieur à l'infraction . . . . .	419
a) Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	419
b) Les cas d'exclusion de la preuve . . . . .	423
c) Les cas d'admission de la preuve . . . . .	425
Conclusion . . . . .	430
7. L'admissibilité et la nécessité du témoignage d'expert . . . . .	431
a) Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	431
b) Les enseignements de la Cour d'appel en la matière . . . . .	438
(i) Les cas d'ordonnance de nouveau procès . . . . .	438
(ii) Les cas de rejet du moyen d'appel . . . . .	444
c) Le témoignage d'opinion d'un témoin non expert . . . . .	451
Conclusion . . . . .	453
8. La connaissance d'office . . . . .	455
a) Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	455
b) Les enseignements des cours d'appel en la matière . . . . .	459
c) Les cas de rejet du moyen d'appel . . . . .	461
d) Les cas de connaissance d'office invalidée . . . . .	465
Conclusion . . . . .	467
9. L'admissibilité de la preuve de faits similaires . . . . .	469
a) Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	469
b) Les cas de refus de la preuve de faits similaires . . . . .	478
c) Les cas d'admissibilité de la preuve . . . . .	480

---

Conclusion	485
10. L'admissibilité des communications privilégiées	486
a) Les renseignements protégés par le secret professionnel	487
(i) Les enseignements de la Cour suprême en la matière	487
(ii) Le secret professionnel à l'égard des avocats	491
(iii) Le secret professionnel à l'égard d'autres intervenants	497
b) Le privilège relatif au litige	500
c) Le privilège de l'indicateur	504
(i) Les enseignements de la Cour suprême	504
(ii) Les arrêts rendus par la Cour d'appel en la matière	512
(iii) La jurisprudence issue des autres cours d'appel	515
Conclusion	518
11. L'admissibilité des informations et conversations électroniques	522
a) Les enseignements de la Cour suprême en la matière	522
b) L'admissibilité de messages textes	530
c) L'admissibilité du contenu d'ordinateurs	534
d) L'admissibilité selon la <i>Loi de la preuve         au Canada</i>	536
e) Les ordonnances de communication en vertu des articles 487.014 et 487.015 C.cr.	540
f) L'admissibilité d'une conversation téléphonique enregistrée	543
Conclusion	544
12. L'admissibilité de documents comptables	546

13. L'admissibilité des moyens de défense . . . . .	547
a) Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	547
b) La défense d'abandon d'intention . . . . .	549
c) La défense de provocation . . . . .	551
(i) Les enseignements de la Cour suprême . . .	551
(ii) Les cas où l'admissibilité de la défense a été reconnue . . . . .	554
(iii) Les cas de rejet de l'admissibilité de la défense . . . . .	559
d) La défense de commission par un tiers <u>inconnu</u> . . . . .	559
e) La défense d'apparence de droit . . . . .	562
f) La défense du paragraphe 172.1(4) C.cr. . . . .	564
g) La légitime défense . . . . .	566
h) La défense de croyance erronée dans le consentement . . . . .	571
i) La défense de contrainte . . . . .	573
j) La défense d'autrefois convict (al. 11h) de la <i>Charte</i> ) et de la chose jugée . . . . .	578
k) L'admissibilité de défenses très particulières . . .	579
(i) La défense d'erreur de fait . . . . .	579
(ii) La défense de l'objectif artistique légitime .	580
(iii) La défense « <i>de minimis non curat lex</i> » . . .	580
Conclusion . . . . .	581
G- L'examen inégal des témoignages (le « double standard ») . . . . .	583
1. Les enseignements de la Cour suprême . . . . .	583
2. Les cas de rejet du moyen d'appel par la Cour d'appel du Québec . . . . .	585
3. Les cas de rejet par les autres cours d'appel . . . . .	593

---

4. Les cas d'acceptation du moyen d'appel . . . . .	596
Conclusion . . . . .	599
H- La partialité et les interventions indues du juge au procès . . . . .	601
1. La partialité . . . . .	601
a) Les normes applicables . . . . .	601
b) Les cas de crainte de partialité retenue . . . . .	605
c) Les cas de crainte de partialité non retenue . . . . .	607
2. Les interventions indues du juge du procès . . . . .	610
a) Les normes applicables . . . . .	610
b) Les cas d'interventions indues non retenues . . . . .	615
c) Les cas d'interventions indues retenues . . . . .	618
Conclusion . . . . .	620
I- Les questions de droit seulement identifiées par le <i>Code criminel</i> , dans le cadre d'appels du verdict . . . . .	621
1. La qualification d'actes ou d'omissions comme tentative (par. 24(2) du <i>Code criminel</i> ) . . . . .	621
2. Le caractère manifestement illégal ou non d'un ordre de recourir à la force pour réprimer une émeute (par. 32(5) C.cr.) . . . . .	625
3. La qualification de la possession d'un immeuble (par. 72(3) C.cr.) . . . . .	626
4. L'existence d'un consentement à une activité sexuelle ou à des voies de fait (par. 153.1(2.2) et 273.1(1.2) C.cr.) . . . . .	627
5. L'utilité d'un acte visé à l'article 162 C.cr. pour le bien public (al. 162(7)a) C.cr.) . . . . .	628
6. L'utilité d'un acte visé à l'article 162.1 C.cr. pour le bien public (al. 162.1(4)a) . . . . .	629
7. L'utilité d'un acte visé aux paragraphes 163(1) ou (2) C.cr. pour le bien public (par. 163(4)) . . . . .	629

8.	L'encouragement ou le conseil d'une activité sexuelle avec une mineure par un écrit, une représentation ou un enregistrement (par. 163.1(7) C.cr.) . . . . .	630
9.	La décision rendue en application des paragraphes 278.5(1) ou 278.7(1) C.cr. (par. 278.91) . . . . .	631
10.	L'octroi ou le refus d'une modification d'un acte d'accusation ou de l'un de ses chefs (par. 601(6) C.cr.) . . . . .	633
	a) Les cas de droit à la modification reconnu . . . . .	634
	b) Les cas de droit à la modification non retenu . . . . .	640
	Conclusion . . . . .	640
J-	Les appels directs pour certaines mesures punitives prévues au <i>Code</i> . . . . .	642
1.	L'article 487.054 C.cr. sur l'ordonnance de prélèvement de substances corporelles pour analyse génétique en vertu de l'article 487.051 . . . . .	642
2.	L'article 490.014 C.cr. sur l'ordonnance de se conformer à la <i>Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels</i> rendue en vertu des articles 490.012 et 490.013 . . . . .	647
3.	L'article 490.017 C.cr. sur la décision relative à une demande de <u>révocation</u> de l'ordonnance rendue en vertu de l'article 490.012, fondée sur l'article 490.015 . . . . .	654
4.	L'article 490.024 C.cr., sur la <u>dispense</u> de l'obligation, après avis, de se conformer à la L.E.R.D.S. pendant la période applicable selon l'article 490.022, et le paragraphe 490.029(1), sur la <u>demande d'extinction</u> de la même obligation . . . . .	655
5.	L'article 490.02906(1) C.cr. sur les décisions prises en vertu des paragraphes 490.02905(2), (2.2) ou 490.029051(2) ou (3), et relatives à une demande de <u>dispense</u> ou de <u>modification</u> de l'obligation de se conformer à la L.E.R.D.S. pendant la période applicable selon l'article 490.02904 . . . . .	655

---

6.	Le paragraphe 490.0291(1) C.cr. sur la décision relative à une demande <u>d'extinction</u> de l'obligation prévue à l'article 490.02901, fondée sur l'art. 490.02908 . . . . .	656
7.	Le paragraphe 490.02914(1) C.cr. sur la décision relative à une demande d'extinction de l'obligation prévue à l'article 36.1 de la <i>Loi sur le transfèrement international des délinquants</i> . . . . .	657
8.	Les paragraphes 675(2.1) et 676(5) C.cr. associés à l'article 743.6 C.cr., sur l'augmentation du temps d'épreuve . . . . .	657
	a) Les cas d'ordonnance confirmée . . . . .	660
	b) Les cas d'ordonnance annulée . . . . .	663
9.	L'article 745.4 C.cr. sur le délai préalable à la libération conditionnelle supérieure à dix ans pour meurtre au deuxième degré . . . . .	664
	a) Les enseignements de la Cour suprême . . . . .	665
	b) Les cas d'application par la Cour d'appel du Québec . . . . .	666
	c) Les cas d'application par les autres cours d'appel . . . . .	670
10.	L'article 759 C.cr. sur la déclaration de délinquant dangereux ou de délinquant à contrôler . . . . .	672
	a) L'appel relatif à une déclaration de délinquant dangereux (par. 753(1) C.cr.) . . . . .	677
	(i) Les cas de rejet de l'appel . . . . .	677
	(ii) Les cas d'intervention par les cours d'appel . . . . .	681
	b) L'appel relatif à une déclaration de délinquant à contrôler (par. 753.1(1) C.cr.) . . . . .	684
	c) L'appel sur une demande de réduction ou de terminaison de la période de surveillance (par. 753.2(3) C.cr.) . . . . .	688
	Conclusion . . . . .	690
K-	Les appels relatifs aux recours extraordinaires (par. 784(1) C.cr.) . . . . .	691

1. L'appel relatif au <i>mandamus</i> . . . . .	692
2. L'appel relatif au recours en <i>certiorari</i> . . . . .	697
a) Les enseignements de la Cour suprême sur la question . . . . .	697
b) Les décisions ayant rejeté l'appel . . . . .	699
c) Les décisions ayant accueilli l'appel . . . . .	705
3. L'appel relatif au bref de prohibition . . . . .	710
a) Les décisions ayant rejeté l'appel . . . . .	710
b) Les décisions ayant accueilli l'appel . . . . .	713
4. L'appel relatif à l' <i>habeas corpus</i> . . . . .	715
a) Les enseignements de la Cour suprême . . . . .	715
b) Les décisions ayant rejeté le recours . . . . .	717
Conclusion . . . . .	722
L- Les autres appels de plein droit (art. 676 C.cr.) . . . . .	725
1. L'appel fondé sur l'alinéa 676(1)b) . . . . .	725
a) L'annulation de l'acte d'accusation . . . . .	725
(i) Les arrêts de la Cour suprême en la matière . . . . .	726
(ii) Les arrêts de la Cour d'appel . . . . .	730
b) Le refus ou l'omission d'exercer sa compétence à l'égard d'un acte d'accusation . . . . .	734
2. L'appel relatif à l'arrêt des procédures (al. 676(1)c) C.cr.) . . . . .	734
a) Le cas de l'abus de procédure . . . . .	736
(i) Les enseignements de la Cour suprême en la matière . . . . .	736
(ii) L'application des principes par la Cour d'appel . . . . .	746
b) Les cas de violation constitutionnelle . . . . .	751

---

(i) Les violations de l'article 7 de la <i>Charte</i> (divulgarion de la preuve et autres) . . . . .	751
(ii) Les violations du paragraphe 11b) de la <i>Charte</i> (délais déraisonnables) . . . . .	759
Conclusion sur l'arrêt des procédures . . . . .	778
3. L'appel en vertu de l'alinéa 676(1)a) C.cr. . . . .	782
a) Questions variées reconnues comme questions de droit . . . . .	784
b) Les questions de droit associées à l'appréciation de la preuve . . . . .	787
(i) Les quatre situations consacrées dans l'arrêt <i>J.M.H.</i> . . . . .	787
(ii) L'omission d'apprécier la crédibilité . . . . .	796
(iii) L'analyse de la crédibilité par le biais de stéréotypes . . . . .	797
c) Le fardeau supplémentaire de l'incidence significative . . . . .	799
(i) La formulation du fardeau . . . . .	799
(ii) L'application du fardeau . . . . .	801
Conclusion sur l'alinéa 676(1)a) C.cr. . . . .	806
Conclusion générale de la Partie II . . . . .	809
PARTIE III – LA REQUÊTE EN AUTORISATION D'APPEL ET LES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES QUI L'IMPOSENT . . . . .	811
A- Le droit d'appel, le champ d'application et le choix de la procédure introductive d'instance . . . . .	811
1. L'existence d'un droit d'appel . . . . .	811
2. Le champ d'application de la requête en autorisation d'appel, les types d'erreur en cause et le choix de l'acte de procédure . . . . .	811
B- Les dispositions du <i>Code criminel</i> imposant le recours à la requête en autorisation d'appel, et déterminant la compétence pour l'entendre . . . . .	813

1. Le sous-alinéa 675(1)a(ii) C.cr. ....	813
a) Les questions de fait .....	813
b) Les questions mixtes de droit et de fait .....	814
c) Le fardeau de preuve et l'adjudication sur la requête .....	816
(i) Les requêtes accueillies .....	816
(ii) Les requêtes déferées .....	817
(iii) Les requêtes rejetées .....	817
Conclusion .....	818
2. Les sous-alinéas 675(1)b) et alinéa 676(1)d) C.cr. (appel de la peine) .....	818
a) Les dispositions associées au droit d'appel en la matière .....	818
b) La compétence pour entendre la requête .....	820
c) Les motifs et normes d'intervention en appel ...	821
(i) Les normes générales d'intervention .....	821
(ii) Les peines en cas d'infractions multiples ..	829
(iii) Les ordonnances d'interdiction d'utiliser l'Internet (al. 161(1)d) C.cr.) .....	830
(iv) Le rejet d'une recommandation conjointe ..	832
(v) L'invalidité constitutionnelle de peines fixées par la loi .....	835
(vi) L'omission de tenir compte de facteurs pertinents sur la peine .....	839
(vii) L'imposition d'une peine illégale .....	842
(viii) L'octroi (ou le refus) d'une absolution conditionnelle ou inconditionnelle .....	843
(ix) La considération des conséquences indirectes de la peine .....	846
A) Les cas de peines fondées sur les conséquences indirectes .....	849

---

B)	Les cas de peines n'ayant pas retenu les conséquences indirectes . . . . .	849
(x)	L'omission de considérer des facteurs atténuants particuliers . . . . .	850
d)	Le fardeau de preuve et l'adjudication sur la requête . . . . .	851
(i)	Le fardeau de preuve . . . . .	851
(ii)	Les décisions ayant déféré la requête . . . . .	852
(iii)	Les décisions ayant rejeté la requête . . . . .	854
(iv)	Les décisions ayant accueilli la requête . . . . .	855
e)	La suspension de l'exécution de la peine . . . . .	856
f)	Le dispositif de la décision sur la requête . . . . .	857
	Conclusion . . . . .	860
3.	Le sous-alinéa 675(1)a(iii) C.cr. (appel fondé sur les erreurs judiciaires) . . . . .	862
a)	La notion d'erreur judiciaire . . . . .	862
b)	Le fardeau de preuve associé à la requête . . . . .	865
c)	L'interprétation erronée de la preuve . . . . .	866
(i)	La norme générale propre à l'interprétation erronée de la preuve . . . . .	866
(ii)	L'application de la norme en la matière . . . . .	870
A)	Les cas où le moyen d'appel a été rejeté . . . . .	870
B)	Les cas où le moyen d'appel a été retenu . . . . .	873
d)	L'assistance inadéquate de l'avocat . . . . .	875
(i)	Les normes applicables . . . . .	875
A)	Les normes établies par la Cour suprême . . . . .	875
B)	Les principes avancés par notre Cour d'appel . . . . .	877

C)	Les principes établis par les autres cours d'appel . . . . .	881
(ii)	L'application des normes en la matière . . .	883
A)	Les cas de rejet du moyen d'appel par notre Cour d'appel . . . . .	883
B)	Les cas de rejet par d'autres cours d'appel . . . . .	889
C)	Les cas où le moyen d'appel a été accueilli . . . . .	890
	Conclusion . . . . .	892
e)	L'invalidité du plaidoyer de culpabilité . . . . .	892
(i)	Les normes applicables . . . . .	892
(ii)	L'application des normes aux requêtes en autorisation d'appel . . . . .	898
A)	Les cas de rejet de la requête . . . . .	898
B)	Les cas de requêtes accueillies . . . . .	899
(iii)	L'application des normes aux décisions sur le fond . . . . .	900
A)	Les cas de rejet de l'appel . . . . .	900
B)	Les cas de mise à l'écart du plaidoyer . . . . .	904
	Conclusion . . . . .	906
f)	Le devoir d'assistance à l'accusé non représenté . . . . .	907
(i)	Les normes applicables . . . . .	907
A)	Le moyen d'appel . . . . .	907
B)	L'objet du devoir d'assistance et le fardeau applicable . . . . .	908
C)	L'étendue du devoir d'assistance . . . . .	909
D)	Les facteurs à considérer sur l'ampleur du devoir d'assistance . . . . .	912
E)	L'exigence de la démonstration d'un préjudice par l'accusé . . . . .	912

---

(ii) L'application des normes . . . . .	915
A) Les arrêts ayant retenu le moyen d'appel. . . . .	915
B) Les arrêts ayant rejeté le moyen d'appel. . . . .	916
Conclusion . . . . .	917
Conclusion générale sur la requête en vertu du paragraphe 675(1)a)(iii) C.cr. . . . .	919
4. L'article 839 C.cr. (appel des jugements de la Cour supérieure en appel) . . . . .	921
a) Les normes associées à l'examen de la requête en autorisation d'appel . . . . .	921
(i) La parcimonie . . . . .	921
(ii) Les conditions alternatives . . . . .	922
b) L'application des normes à la requête en autorisation . . . . .	924
(i) L'exigence de questions de droit seulement . . . . .	924
A) Les cas de questions de droit avérées . . . . .	924
B) Les cas de questions non qualifiées de questions de droit . . . . .	926
(ii) Une question d'application générale et suffisamment importante pour l'administration de la justice . . . . .	928
A) Les cas de questions non retenues en ce sens . . . . .	928
B) Les cas ayant soulevé une question d'importance suffisante . . . . .	931
C) L'injustice démontrée par des moyens d'appel solides, compte tenu de la gravité de la condamnation et de la peine. . . . .	932
D) Les moyens d'appel sérieux permettant d'anticiper qu'une erreur de droit a	

manifestement été commise par la Cour supérieure . . . . .	933
Conclusion . . . . .	935
5. Les paragraphes 675(1.1) et 676(1.1) C.cr. . . . .	936
a) Les normes associées à l'examen de la requête en autorisation d'appel . . . . .	937
b) L'application des normes d'autorisation . . . . .	940
Conclusion . . . . .	942
Conclusion générale sur les requêtes introductives d'instance . . . . .	943
PARTIE IV – LA DEMANDE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT (OU EN RÉOUVERTURE DE L'APPEL) . . . . .	945
Introduction . . . . .	945
A- Les normes d'ouverture à la rétractation et de son refus . . . . .	945
1. Les normes et facteurs établis par notre Cour d'appel . . . . .	945
2. Les facteurs identifiés par la cour d'appel ontarienne . . . . .	947
3. Les facteurs retenus en Colombie-Britannique . . . . .	947
B- Les cas de refus de la requête en rétractation . . . . .	948
1. Au Québec . . . . .	948
2. En Ontario . . . . .	949
3. En Colombie-Britannique . . . . .	951
C- Les cas où la rétractation a été accordée . . . . .	953
Conclusion . . . . .	954
PARTIE V – LES POUVOIRS DE DISPOSITION DE L'APPEL . . . . .	957
Introduction . . . . .	957

---

A- Les cas de <u>rejet</u> de l'appel par les dispositions réparatrices .....	958
1. Le sous-alinéa 686(1)b)(iii) C.cr. ....	958
a) Les enseignements de la Cour suprême .....	959
b) Les enseignements de la Cour d'appel .....	968
c) Les arrêts ayant appliqué la disposition réparatrice .....	969
d) Les arrêts ayant refusé l'application de la disposition réparatrice .....	971
Conclusion .....	972
2. Le sous-alinéa 686(1)b)(iv) C.cr. ....	974
a) Les enseignements de la Cour suprême .....	974
b) La jurisprudence des cours d'appel .....	979
(i) Les arrêts ayant refusé l'application de la disposition réparatrice .....	979
(ii) Les arrêts ayant appliqué la disposition réparatrice .....	980
Conclusion .....	981
3. Le rejet de l'appel et la substitution de verdict (par. 686(3) C.cr.) .....	982
B- Le choix des réparations lorsque la Cour accueille l'appel .....	984
1. Ordonnance de nouveau procès ou d'acquiescement (par. 686(2)C.cr.) .....	984
a) L'existence d'une preuve suffisante pour justifier la tenue d'un nouveau procès .....	985
(i) Les cas d'ordonnance de nouveau procès ..	985
(ii) Les cas d'acquiescement .....	987
b) Les cas d'exclusion de la preuve en vertu de la <i>Charte</i> .....	987
c) Les cas de procès par jury .....	988

2.	L'ordonnance de nouveau procès limité (par. 686(8) C.cr.)	990
a)	L'ordonnance de nouveau procès limité à un chef d'accusation	990
b)	L'ordonnance de nouveau procès limité à une question (par. 686(8) C.cr.)	995
	Conclusion	998
3.	La substitution de verdict de culpabilité à l'égard d'une autre infraction (sous-al. 686(4b)(ii) C.cr.)	1000
a)	Les normes et le test applicables	1000
b)	La jurisprudence de la Cour suprême	1001
c)	La jurisprudence des cours d'appel	1004
(i)	Les décisions ayant consigné un verdict de culpabilité	1004
(ii)	Les décisions ayant rejeté l'application de la disposition	1005
	Conclusion	1007
4.	L'ordonnance d'arrêt des procédures (par. 686(8) C.cr.)	1007
a)	La jurisprudence de la Cour suprême	1008
b)	La jurisprudence des cours d'appel	1010
(i)	Les décisions ayant écarté l'arrêt des procédures	1010
(ii)	Les décisions ayant appliqué l'arrêt des procédures	1012
	Conclusion	1013
C-	Les pouvoirs décisionnels sur l'appel de la peine (art. 687 C.cr.)	1014
1.	Les rôles de la Cour d'appel en matière de peines et les normes d'intervention	1015
2.	Les pouvoirs conférés par l'article 687 C.cr. et leurs limites	1018

---

a) L'exclusion du retour du dossier au tribunal de première instance . . . . .	1018
b) L'exclusion de l'arrêt des procédures . . . . .	1019
3. Le sursis possible d'exécution de la peine d'emprisonnement . . . . .	1021
a) La jurisprudence de la Cour suprême . . . . .	1021
b) La jurisprudence des cours d'appel . . . . .	1022
(i) Les cas de sursis accordé ou de mesures alternatives . . . . .	1025
(ii) Les cas de refus du sursis d'exécution de la peine . . . . .	1030
Conclusion . . . . .	1033
Conclusion générale de la Partie V . . . . .	1034
CONCLUSION GÉNÉRALE . . . . .	1037
ANNEXES . . . . .	1053
Annexe I – Dispositions du <i>Code criminel</i> et d'autres lois sur les appels . . . . .	1055
Annexe II – <i>Règles de la Cour d'appel du Québec en matière criminelle</i> . . . . .	1079
TABLE DE LA LÉGISLATION . . . . .	1115
TABLE DE LA JURISPRUDENCE . . . . .	1137
INDEX ANALYTIQUE . . . . .	1187